



Championnats nationaux universitaires et collégiaux

Politique de classements

Le document suivant résume les méthodes utilisées pour classer les équipes participantes aux Championnats nationaux universitaires et collégiaux de volleyball de plage de Volleyball Canada.

Terminologie utilisée dans cette politique :

- **Points de classement individuel** : Le total des points accumulés au cours des 365 jours précédents par un(e) athlète dans le cadre d'événements seniors/adultes approuvés par Volleyball Canada. Les points sont attribués à l'aide du système de points de catégorie senior. Les huit (8) meilleurs résultats d'un athlète seront utilisés pour le classement.
- **Points de classement par équipe** : Le total des points attribués à l'équipe. Ce total est calculé à l'aide de la formule suivante :
$$(\text{Points de classement individuel de l'athlète 1} + \text{Points de classement individuel de l'athlète 2}) / 2 = \text{Points de classement par équipes}$$
- **Système de points pour les seniors** : Il s'agit de la méthode utilisée pour calculer la manière dont les points de classement individuel sont attribués. Les points sont attribués en fonction du type de tournoi, du niveau et du classement final. Pour connaître la répartition des points, veuillez consulter le [tableau du système de points de catégorie senior](#).

1.0

Points de classement

La méthode de calcul suivante est utilisée pour déterminer les points de classement d'une équipe :

- Les **points de classement individuel** sont attribués à chaque athlète inscrit aux Championnats nationaux de volleyball de plage en fonction de ses huit (8) meilleurs résultats aux tournoi. La liste des tournois éligibles peut être consultée sur le tableau du système de points pour les seniors.
- Les **points de classement par équipe** sont ensuite calculés pour toutes les équipes inscrites.
- Une fois que tous les **points de classement par équipe** ont été calculés, VC classera les équipes par ordre décroissant de points.
- Le classement déterminera le rang final de l'événement.
- Les athlètes devront soumettre leurs résultats à VC pour le classement. Les détails de la procédure de soumission seront inclus dans le courriel de confirmation de l'inscription. Les athlètes qui ne soumettent pas leurs résultats avant la date limite de soumission se verront attribuer des zéros pour leurs résultats.

Volleyball Canada se réserve le droit d'ajuster le classement afin d'offrir la meilleure expérience de compétition aux équipes participantes.



1.1

Procédure de bris d'égalité

Si deux équipes ou plus ont accumulé le même nombre de points de classement, le bris d'égalité sera fait dans l'ordre suivant :

1. Comparaison des résultats des écoles à égalité aux Championnats universitaires et collégiaux de volleyball de plage de l'année précédente.*
2. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour briser l'égalité entre les équipes.

*Note : La priorité sera accordée aux équipes/écoles qui ont participé aux Championnats universitaires et collégiaux de volleyball de plage. Le nombre total d'équipe représentant chaque école sera pris en compte.